

Compte rendu Café Citoyen samedi 2 septembre 2017

10 Citoyens présents dont 3 élus

Ordre du Jour :

1) Thème (choisi en amont par la municipalité) :

Infestations diverses : rongeurs, puces, pyrales du buis, termites, punaises de lit, etc...

Quelle est la conduite à tenir ? Rôle de chaque citoyen ? Rôle de la Mairie ?

2) Thème libre (choisi en fin de séance) :

Constat : le Café Citoyen n'attire que peu de monde ...

Quel est le bien-fondé du Café Citoyen ? Faut-il le maintenir ?

1 Infestations diverses

Les rongeurs :

Cas d'infestation par les rats :

Témoignage d'une invasion de rongeurs dans une ferme

En passant par La Chambre d'Agriculture, elle a pu s'en débarrasser définitivement pour un coût de 200€, grâce à la venue d'un « dératisateur » et un protocole spécifique de poison dans des boîtes noires. Cette personne repasse sur la ferme tous les 6 mois pendant 2 ans.

Protocole très efficace !

Il reste peut-être un stock de poison contre les rats à la mairie.

Vérifier qu'il n'a pas dépassé la D.L.C (LoL!) date limite de consommation ...

(Il y aurait aussi un stock d'iode ... en cas de danger nucléaire ...)

Cas d'infestation de loirs et/ou lérots :

Témoignage d'un particulier qui s'en est débarrassé grâce à de grosses tapettes à rats (avec fruit

comme appât) vendues dans les magasins spécialisés en agriculture, type RAGT (dsl pour la pub!)

On peut aussi les attirer avec une pomme dans un seau d'eau afin qu'ils se noient (un peu cruel quand même !...)

Cas général d'invasion de Pyrales du Buis (chenilles et papillons)

Phénomène quasi national, peu de prédateurs connus : frelon asiatique et peut-être moineaux et mésanges (uniquement en phase de nourrissage)

Témoignages de divers participants ayant testé ou ayant entendu parler de diverses techniques : pulvérisation de B.T (bacille de Thuringe) (remarque : bacille utilisé dans les OGM), pièges à phéromones, arrosage avec granules homéopathiques de Psorinum 30CH, seau de couleur claire rempli d'eau et éclairé toute la nuit.

Personne ne semble pouvoir assurer l'efficacité de ces techniques ...

De source sûre, certains particuliers de la commune ont traité leurs buis avec des produits nocifs à l'environnement et à la biodiversité ... produits, de plus, pas reconnus pour leur efficacité contre la Pyrale ...

Cas d'infestations de puces de plancher dans plusieurs habitations du village

Témoignage d'un habitant qui en est venu à bout grâce aux traitements classiques (fumigènes) puis en serpillant régulièrement avec de l'eau mélangée à du gros sel et à de l'huile essentielle de lavande.

Les puces passent facilement d'une maison à l'autre ... Si on traite mais que son voisin ne le fait pas, elles peuvent revenir très vite. D'où notre questionnement : faut-il prévenir ses voisins afin qu'ils soient en alerte ? Ou faut-il que la mairie se charge de diffuser une information ou une alerte auprès de tous les citoyens ? Si oui, par quel biais ? Affichage en extérieur de mairie ?

Cette année certains d'entre nous ont été, plus que les années précédentes, sujets aux piqûres d'aoûtats et de tiques ... Y aurait-il là encore une recrudescence de ces petites bêtes ?

Témoignage : contre les tiques, il existe des répulsifs efficaces en pharmacie ; certaines plantes de nos jardins ne sont pas appréciées des tiques, l'absinthe, par exemple

Idée d'organiser une « bourse aux graines, spécial plantes répulsives »

Cas d'invasion de termites

Témoignage (indirect) : elles auraient été transportées avec du bois d'occasion venant de Gaillac, zone dite à risques ... Elles s'installent dans du bois qui stagne et mieux qui pourrit.

Y a-t-il obligation de la déclarer en mairie ? Il semble que « hors zone à risques », il n'y ait pas d'obligation ... ce qui est le cas, ici à Vaour ... Ne serait-ce pas un geste civique d'en avvertir la mairie qui elle avvertirait la population ? Afin que nous soyons chacun plus attentifs et parer au plus vite si nécessaire ?

Cas d'infestation par les punaises de lit dans une habitation du village

Témoignage : La punaise de lit est en recrudescence aux Etats Unis (invasion en 2011 à New York), au Canada et en France (actuellement Paris, Clermont Ferrand ainsi que le Chemin de Compostelle sont infestés), un des participants confirme que certains quartiers de Toulouse sont également dans le même cas !

Petite vicieuse, la punaise !

Une femelle pond entre 200 et 500 œufs (taille 1mm) dans sa vie (durée de vie environ 24 mois).

Les jeunes sont de couleur claire et peuvent se voir à la loupe. Les adultes atteignent les 7mm. Vous ne la verrez gambader que la nuit, vous ne trouverez pas ses nids de pontes car ils sont derrière les plinthes, derrière les interrupteurs ou prises électriques, entre les lattes du plancher, entre deux planches d'un meuble, derrière une tête de vis, derrière un poster, une tenture ou un tableau, dans un ourlet textile, dans une fermeture éclair, etc, etc ...

Vous comprendrez que vous êtes infestés si :

- vous identifiez une adulte ou
- vous êtes piqués souvent la nuit (elle peut faire jusqu'à 90 piqûres en une nuit) ou
- vous voyez d'étranges petites tâches d'encre noire (déjections) sur votre matelas, oreiller, sommier, meubles, rideaux, etc ...

Si le constat est positif, c'est la galère car elle est devenue résistante à tous les insecticides, elle résiste au froid (jusqu'à - 20°) et au chaud (+ de 60°)

Pour tenter de vous en débarrasser soit vous faites appel à un professionnel (coût certain, résultats trop souvent non garantis et parfois logement endommagé à cause des traitements à la chaleur) soit vous luttez manuellement (c'est très long, très fastidieux, assez pointu et pas garanti non plus ...)

En revanche, vous ne saurez jamais comment elle est arrivée jusqu'à votre chambre à coucher ... elle ne laisse pas sa carte de visite !!! Elle fréquente les sièges de bus, d'avion, de train, les internats, les lits d'hôtels, de maison de retraite et même d'hôpitaux !!!

Afin de ne pas risquer une infestation de punaises de lit à Vaour, (compte tenu de la difficulté à les éradiquer) il nous semble indispensable que la mairie diffuse une alerte via le panneau municipal et le prochain Echos de Vaour.

La mairie a un rôle d'information auprès de ses concitoyens.

Nous suggérons que la M.S.A.P (Maison de Services Au Public) détienne de la documentation complète sur ces divers envahisseurs et les moyens de lutte adaptés

2 – Le Café Citoyen

Le nombre de participants est très faible par séance / Ce sont souvent les mêmes ... / Depuis sa « création » le nombre total d'individus y ayant assisté est d'environ 40 ...

Nous nous posons et surtout nous VOUS posons ces questions :

- Est-ce le jour ou l'heure qui ne conviennent pas au plus grand nombre ? (un questionnaire par mail a été diffusé auprès de 36 participants = 2 réponses ...)
- A-t-on assez communiqué sur son but : participer à la vie de la commune, donner son avis ?
- Ne fait-il alors pas double emploi avec les commissions où des citoyens s'investissent ?
- Faut-il débattre sur des thèmes ou laisser la libre expression ?

Le thème ne convient pas forcément ... Certains viennent par curiosité (pas malsaine!)

- Est ce grave si les gens ne viennent pas ?

On aimerait certes sentir un élan de démocratie participative plus important ...

- A-t-on suffisamment bien accueilli les nouveaux participants ?
- Comment peut-on améliorer la communication du Café Citoyen vers la population ? :

En organisant un évènement festif dédié à toute cette « problématique » ?

En diffusant un questionnaire via les Echos de Vaour (en général, peu de retour ...), via la parole directe à l'occasion de la distribution de ceux-ci (chronophage) ?

- Faut-il persévérer ?

Oui, arrêter c'est renoncer !

Oui, mieux vaut quelque chose d'imparfait que rien du tout !

Le Café Citoyen est ouvert à tous.

Il a lieu chaque 1er samedi du mois de 10h à 12h salle de la mairie.

A bientôt !

